

I Positions relatives de deux droites dans un plan :

a) Définitions :

1. Droites sécantes :

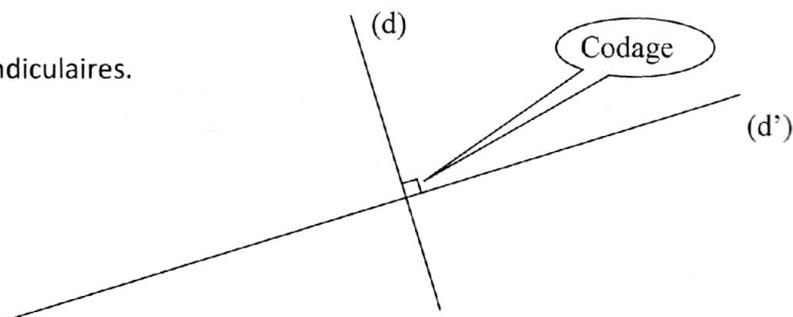
Définition : Deux droites sont deux droites qui ont

Le point commun s'appelle le

2. Droites perpendiculaires :

Définition : Deux droites sont deux droites **sécantes** qui se coupent en formant quatre

Exemple : les droites (d) et (d') sont perpendiculaires.



Notation : On note : (d) (d').

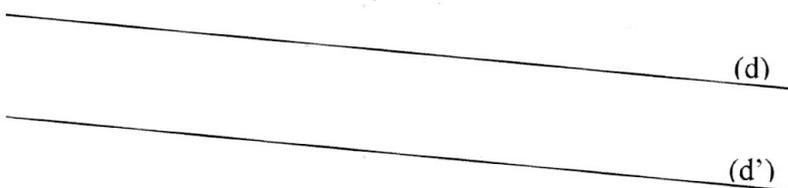
Remarque : On ne code qu'un seul des quatre angles droits

3. Droites parallèles :

Définition : Deux droites sont deux droites qui ne sont pas sécantes.

Exemple : Les droites (d) et (d') sont parallèles.

Notation : On note : (d) (d')



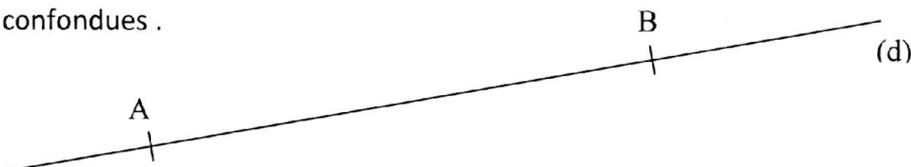
4. Droites confondues :

Deux droites ont une infinité de point commun, elles ne sont donc pas sécantes, donc elles sont parallèles.

Remarque :

Les droites (d) et (AB) sont confondues .

On note : (d) = (AB).



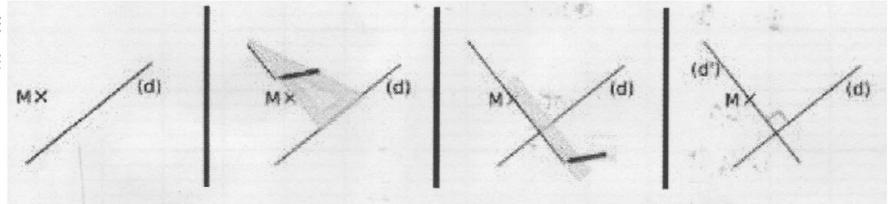
5. Nombre de points communs :

		On dit que :	Nombre de points communs des deux droites :
Sécantes	Perpendiculaires	Les droites sont perpendiculaires.	
	Non perpendiculaires	Les droites sont sécantes et non perpendiculaires.	
Parallèles	Confondues	Les droites sont confondues.	
	Distinctes	Les droites sont parallèles et non confondues.	

II METHODE POUR CONSTRUIRE UNE DROITE :

b. Perpendiculaire à une droite passant par un point :

Pour pouvoir tracer la perpendiculaire à une droite passant par un point, il faut utiliser l'équerre une fois.



Exemple :

Tracer la perpendiculaire à (d) passant par M :

c. Parallèle à une droite passant par un point :

Pour pouvoir tracer la parallèle à une droite passant par un point, il faut utiliser l'équerre deux fois ou la faire coulisser comme dans les dessins ci-contre

